

Déchetterie communale

Lieu

Route de Fuyens 12
1690 Villaz-St-Pierre

Horaire

Lundi de 08h00 à 11h30
Jeudi de 15h00 à 19h00
Samedi de 08h00 à 11h30

La présentation de votre carte d'accès (carte à prépaiement Gestinergie) pourrait vous être demandée par le personnel de la déchetterie.

Déchets ménagers

Le compacteur de récolte des déchets ménagers est installé avant le portail d'entrée de la déchetterie, sur la droite, en libre accès.

Horaire

du lundi au dimanche de 6h00 à 22h00

Lieu

Route de Fuyens 12
1690 Villaz-St-Pierre

Branches et bois de taille

Le petit bois et les branches de taille doivent être amenés à la déchetterie à l'endroit prévu à cet effet. Nous rappelons que les feux de branches et des dépôts sauvages en forêt sont interdits.

Gazon

Le gazon peut être déposé à la déchetterie à l'endroit prévu à cet effet ou auprès des exploitants agricoles référencés ci-dessous :

Villarimboud : Curty Laurent et Yves, Rte de Macconnens 18 - Defferrard Gabriel, Rte de Fribourg 51 - Jonin Maxime, Rte de Villaz 31 - Panchaud Pascal, Rte de Torny 23 - Roux Jean-Daniel, Rte de Macconnens 40

Lussy : Crausaz Jean-Marc, Rte des Echelettes 19 - Meuwly Michel, Rte de Massonnens 25, 1680 Romont - Oberson Stéphane, Rte de la Lovateire 55 - Crausaz Olivier, Rte de la Lovateire 4 - Sciboz Christophe, Rte des Combes 27

Sapins de Noël

Les sapins peuvent être amenés à la déchetterie.

Récupération du polystyrène

Le polystyrène expansé blanc, gris et multicolore peut être amené à la déchetterie où il sera stocké avant d'être recyclé.

PET

Les bouteilles en PET peuvent toujours être déposées dans le conteneur prévu à cet effet à la déchetterie. Aucun autre déchet plastique ne doit y être jeté.

Croix-Rouge – Collecte de textiles et chaussures

Les containers pour la récupération des textiles et chaussures, se trouvent à la déchetterie.